

# Charte de participation à un échange individuel\_2023-2024

A rendre au secrétariat des élèves avec le dossier d'accueil du correspondant allemand

## 1. Charte d'accueil des correspondants à Buc

Je m'engage à :

- Prévenir mes professeurs de la venue de mon correspondant la semaine précédant son arrivée.
- Présenter mon correspondant au référent vie scolaire le jour de son arrivée, puis à chaque enseignant.
- Lui faire visiter le lycée et lui en expliquer son fonctionnement (emploi du temps, matériel, cantine, etc.)
- L'accompagner dans la vie du lycée :
  - l'intégrer dans les activités de la classe, l'accompagner et rester avec lui
  - lui expliquer les attentes de chaque professeur
  - lui expliquer le fonctionnement de son livret d'accueil et notamment de son livret d'observation qu'il devra rendre en Allemagne, à son professeur de Français.
- En cas de sortie prévue avec la classe, à prévenir le professeur organisateur en avance.
- Lui faire découvrir ma région.

## 2. Charte de départ en Allemagne ou en Autriche

Je m'engage à :

- Me renseigner sur l'école allemande où je vais être accueilli(e).
- Prendre connaissance de l'emploi du temps de mon correspondant.
- Me présenter aux professeurs allemands.
- Remplir mon livret d'observation dans la langue du pays (en allemand).
- Le faire remplir par les professeurs allemands pour qu'ils évaluent ma participation et mon implication en classe.
- Le remettre à mon professeur d'allemand à mon retour.
- Etre actif en cours et ne pas faire autre chose (sauf éventuellement pendant un contrôle).
- Me soumettre aux mêmes règles que les élèves de l'établissement allemand.
- Respecter les consignes données aux élèves allemands.

A ....., le ..... Signature de l'élève.

Je soussigné (e), ....., responsable légal de .....

Elève en classe de ....., partant en échange du ..... au ..... à ....., ai pris connaissance de la charte d'accueil et de la charte de départ en Allemagne / Autriche et m'engage à en discuter avec mon enfant afin qu'il y adhère.

Date ..... Signature du responsable légal